

**OBJET : ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 395 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE PORTNEUF CONCERNANT L'AJOUT D'UNE DÉROGATION EN ZONE INONDABLE AUX FINS DE RÉALISER DES OUVRAGES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS AU CENTRE-VILLE DE SAINT-RAYMOND**

Lors de son assemblée régulière tenue le 17 juin 2020, le conseil de la MRC de Portneuf a adopté le règlement en objet.

Le règlement numéro 395 est entré en vigueur le 14 août 2020 suite à la signification d'un avis à cet effet par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Quiconque désire prendre connaissance du règlement numéro 395 peut le consulter sur notre site Internet à l'adresse suivante : [www.portneuf.ca](http://www.portneuf.ca), dans la section « La MRC/Règlements et politiques ».

CAP-SANTÉ, CE 24 AOÛT 2020.

Josée Frenette, B.A.A., OMA  
Secrétaire-trésorière

### Avis relatif à la TAXE SCOLAIRE

Le Centre de services scolaire de la Capitale a procédé à l'envoi de ses factures annuelles de taxe scolaire **le 26 août 2020**.

Au moment de l'envoi, chaque facture reflète les données au rôle municipal. La facture est donc expédiée au propriétaire inscrit à ce rôle.

La taxe scolaire est exigible le trente et unième jour qui suit l'expédition de la facture de taxe, soit **le 28 septembre 2020**. Toutefois, si la taxe scolaire est égale ou supérieure à 300,00 \$, elle peut être payée en deux versements, tel qu'inscrit sur la facture. Le deuxième versement est exigible le cent vingt et unième jour qui suit la date d'expédition de la facture, soit **le 5 janvier 2021**. Aucun avis de rappel ne sera expédié pour ce deuxième versement.

#### NOUVEAU PROPRIÉTAIRE OU CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE

Si vous êtes nouveau propriétaire ou si vous avez changé d'adresse au cours des six derniers mois, nous vous invitons à communiquer avec le Centre de services scolaire le plus tôt possible. Chaque propriétaire est responsable de s'assurer que la taxe scolaire de son immeuble soit payée à la date d'échéance, car toute facture échue porte intérêt.

#### CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE / MANDATAIRE / GESTIONNAIRE IMMOBILIER

La facture de taxe scolaire a été transmise **uniquement** au propriétaire. **Aucune copie n'a été expédiée au créancier hypothécaire / mandataire / gestionnaire immobilier**. Chaque contribuable doit faire parvenir lui-même sa facture de taxe scolaire, s'il y a lieu.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE  
Téléphone : 418 686-4050  
[www.cscapitale.qc.ca](http://www.cscapitale.qc.ca)

734502020



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-THURIBE  
MRC DE PORTNEUF

03667020920

### APPEL D'OFFRES - 2020 DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX Section A AVIS DE SOUMISSION

La municipalité de Saint-Thuribe demande des soumissions pour un contrat de déneigement des chemins municipaux qui couvrira les saisons suivantes:

- Option A 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 mai 2021
- Option B 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 mai 2023
- Option C 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 mai 2025

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus via le Service Électronique d' Appel d'Offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 888 669-7326 ou en consultant le site internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence « St-Thuribe -2020 ». Les frais d'obtention des documents sont établis par le SEAO

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité envers la transmission électronique des documents et le soumissionnaire est responsable de s'assurer qu'il a en mains tous les documents nécessaires à sa soumission avant de présenter son offre.

Une garantie de soumission au montant de 10% du montant total de la soumission et une lettre d'intention devront être remise avec la soumission. Toute soumission (incluant cautionnement et lettre d'intention) devra être valable pour une période de 90 jours suivant la date fixée pour l'ouverture des

soumissions. Si le soumissionnaire dépose un prix pour un contrat d'un an et de trois ans, la garantie devra être calculé sur le prix le plus élevé des deux options (en principe sur l'option 3 ans).

Les soumissions doivent être présentées sur la formule de soumission prévu à cet effet, elles seront reçues dans des enveloppes cachetées et devront porter la mention suivante : « **Soumission pour le déneigement des chemins municipaux** ». Le dépôt des soumissions devra se faire au bureau municipal, 238, rue Principale, Saint-Thuribe (Québec) GOA 4H0 **avant 15h00, le lundi 14 septembre 2020** pour être ouvertes publiquement le même jour, même endroit, immédiatement après l'heure limite.

La Municipalité de Saint-Thuribe ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Saint-Thuribe ce 24 août 2020

Lise Chalifour, directrice générale  
Municipalité de Saint-Thuribe

### AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Raoul Nadeau, résidant en son vivant au 275, rue de l'Eglise à Donnacona (Québec) G3M 1Z4 est décédé à son domicile le 4 mai 2020. Un inventaire des biens a été rédigé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, sur rendez-vous seulement, au domicile de la représentante des successibles 15, rue Martineau, St-Apollinaire (Québec) G0S 2E0 (418 881-3754)

10030020920